Zone humide n°156

Nom de la zone humide : Ripisylve sur ruisseaux temporaires en contexte agricole en aval de Mas-de-Londres

Commune : MAS-DE-LONDRES - Les Londres (7)

Visite : entité visitée (observations de terrain disponibles)

Superficie : 20.85 hectares

Commentaire :

Typologie : Ripisylve (1)

Sol caractéristique des zones humides : non

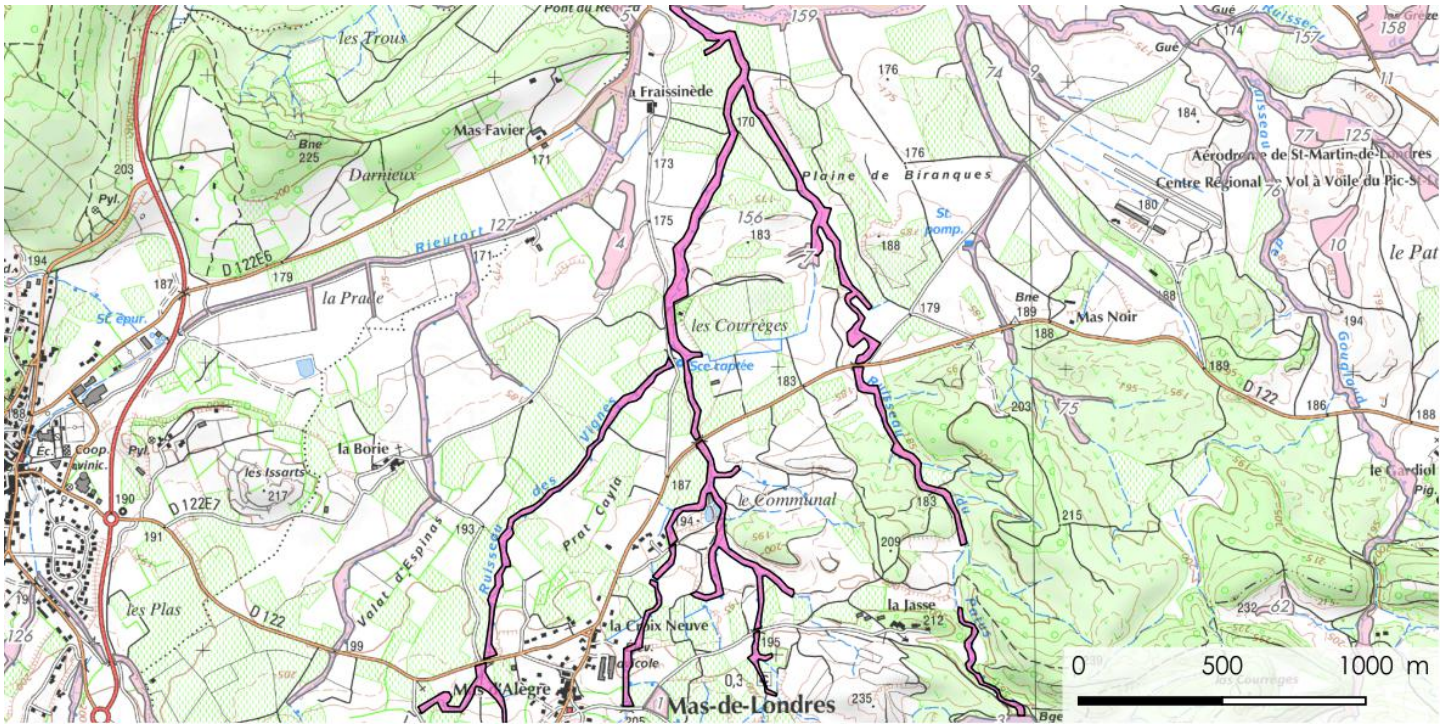
Habitat caractéristique des zones humides : oui

Etat global de la zone humide : non renseigné

Note globale des fonctions : Modéré

Note globale des pressions : Modéré

Priorisation d'intervention de la collectivité publique : Modéré



Zone humide n°156

Enjeux pour les fonctions des zones humides :

Fonction hydraulique/hydrologique :

E1 : Fonction observée (lit mineur non incisé et absence de berges abruptes)
E2 : Non concerné (submersion constatée, selon la couche TRI_BEZI_INONDABLE)
E3 : Fonction assurée (zone humide incluse dans une zone inondable selon l'Atlas des Zones Inondables)
E4 : Fonction observée (végétation arborée dense - dissipation de l'énergie de crue)
E5 : Fonction assurée (zone humide située en amont de bassin versant, sur des cours d'eau de classe 5 ou 6 selon la BD CARTHAGE)
E6 : Non observé (traces d'hydromorphie dans les 50 cm - soutien d'étiage)
E7 : Fonction assurée (zone humide incluse dans un secteur répertoré d'érosion ou d'atterrissement)
E16 : Non concerné (zone humide dans une zon d'expansion de crues - ZEC)

Fonction physique/biogéochimique :

E8 : Fonction observée (végétation participant à l'épuration)
E9 : Non concerné (présence d'horizon histique selon la BD SOL-LR)
E10 : Fonction assurée (qualité du contexte piscicole jugé Bon à Très bon selon le SANDRE)

Fonction biologique/écologique :

E11 : Non observé (état des masses d'eau superficielles - carto)
E12 : Non concerné (intersection avec segment de classement de continuité écologique - liste 1)
E13 : Fonction assurée (intersection avec une ZNIEFF)
E14 : Fonction assurée (présence d'espèces végétales à enjeu local de conservation notable)
E15 : Fonction assurée (présence d'espèces animales à enjeu local de conservation notable)

Critères de pondération de la note des enjeux :

ECP1 : x 2 (surface > 1 ha)
ECP2 : x 1 (continuité géographique)
ECP3 : x 1,5 (dans un pe?rime?tre de protection e?loigné)
Pressions sur les zones humides :
Pressions liées à l'agriculture :
P1 : Non observé (présence de canaux et fossés)
P2 : Fonction observée (présence de terres labourées à proximité)
P3 : Non observé (dégradation par le bétail)
P4 : Fonction observée (entretien mécanique dégradant)
P5 : Non observé (pompage ou irrigation à proximité)
P6 : Non observé (présence d'un plan d'eau bordant la zone humide)
P7 : Pression identifiée (proximité de cultures à fort usage de produits phytosanitaires et intrants selon le RGP)
P19 : Non concerné (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)

Pressions liées aux infrastructures et à l'urbanisation :

P10 : Non observé (route, gazoduc, voie ferrée…)
P11 : Pression identifiée (pression agricole supérieure à la valeur 1.34 selon la carte dédiée)
P12 : Non observé (captage AEP à proximité)
P13 : Non concerné (proximité d'un captage AEP superciciel en amont - qui prélève une certaine quantité d'eau)
P14 : Non observé (remblais ou décharges sauvages)
P15 : Non observé (pollution organique ou chimique)
P17 : Non observé (cours d'eau canalisé)
P18 : Fonction observée (présence d'un ouvrage dans la zone humide)

Pressions liées à un désordre écologique ou aux usages :

P8 : Non observé (dégradation par les sports mécaniques)
P9 : Non observé (dégradation liée à des accès pour les loisirs)
P16 : Non concerné (présence d'espèces végétales invasives perturbant le bon fonctionnement des écosystèmes)

Critères de pondération de la note des pressions :

PCP1 : x 1 (zonage du PLU non connu)
PCP2 : x 1,5 (STEP située entre 100 m et 1 km à l'amont de la zone humide)
PCP3 : x 1,5 (niveau global des pressions moyen)

Zone humide n°156



En aval du Mas-de-Londres, le 17/05/2017 par Jérémy Cuvelier.



, le 17/05/2017 par Jérémy Cuvelier.

Zone humide n°156

Pédologie :

Id	Type de sol	Sondage	Hydromorphie	Nappe	Commentaire

Les espèces à enjeu patrimonial sont indiquées en gras, avec les éléments d'information suivants :
- An.1 : espèce inscrite à l'annexe 1 de la Directive européenne 79/409 dite directive oiseaux,
- An.2 et An.4 : espèce inscrite à l'annexe 2 ou l'annexe 4 de la directive européenne 92/43 dite directive habitats-faune-flore,
- F : espèce protégée en France,
- Znieff : espèce importante pour la désignation régionale des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.

Liste des espèces associées à la zone humide :

Flore :

Anacamptis laxiflora (Lam.) R.M.Bateman, Pridgeon & M.W.Chase, 1997
Dactylorhiza occitanica Geniez, Melki, Pain & Soca, 1995 - LR, Znieff
Deschampsia media (Gouan) Roem. & Schult., 1817
Fraxinus angustifolia Vahl, 1804
Gratiola officinalis L., 1753 - F, Znieff
Juncus inflexus L., 1753
Lythrum salicaria L., 1753
Mentha aquatica L., 1753
Salix alba L., 1753
Salix atrocinerea Brot., 1804
Salix cinerea L., 1753
Samolus valerandi L., 1753
Schoenus nigricans L., 1753
Succisa pratensis Moench, 1794

Faune :

Sources des observations :

Jean-Laurent Hentz (BE)
Nature du Gard